

Pratiques agricoles et biodiversité

3 Une gestion globale du paysage

La prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles ne relève pas forcément d'une remise en cause. Certaines pratiques actuelles peuvent être valorisées. L'essentiel est de s'inscrire dans une gestion globale du paysage.

A mélioration du paysage et modification des pratiques en parcelles sont deux piliers qui permettront de favoriser ou de maintenir la biodiversité des milieux agricoles. Mais à quelle échelle agir ?

Il est difficile de définir une échelle d'action idéale et unique. S'il est certain que l'effort doit être maintenu au cours des années, le rayon d'action est, lui, plus variable. La surface d'action pertinente dépendra des espèces que l'on veut favoriser et de leur mode de vie.

Pour une espèce comme le lapin, qui vit en colonie et dont le rayon d'action est de 200 – 300 m, on pourra agir à l'échelle de quelques dizaines d'hectares. D'autres espèces, comme la perdrix par exemple, nécessiteront une intervention à l'échelle du territoire (tableau 1).

La création de discontinuités dans le paysage permet de répondre aux besoins de différentes espèces.

Découper le paysage

Un point essentiel concerne la gestion du territoire. La répartition des couverts végétaux doit tenir compte des caractéristiques du territoire : absence de couverts à telle saison, alimentation insuffisante au printemps, absence d'éléments fixes du paysage... Il est important que chaque espèce trouve à chaque moment de l'année de quoi satisfaire l'ensemble de ses besoins. Il y a donc une dimension spatiale et temporelle à prendre en compte. C'est pour cela qu'il faut « jouer »

Tableau 1 : Domaine vital et répartition dans l'espace de quelques espèces de petit gibier.

	Perdrix grise	Perdrix rouge	Faisan commun	Alouette des champs	Lapin de garenne	Lièvre d'Europe
Taille du domaine vital	2 – 100 ha	Très variable autour d'une moyenne de 30 ha	Quelques dizaines à 100 – 150 ha	1 – 3 ha	500 m ² – 5 ha	50 ha - > 400 ha
Répartition dans l'espace en période de reproduction	Logique de territoires				Colonies	Domaines chevauchants

→ Selon les espèces à favoriser, l'échelle de mise en place de pratiques favorables se fera en fonction de leur espace vital.



© J. Maillet-Mezerey, ARVALIS-Institut du végétal

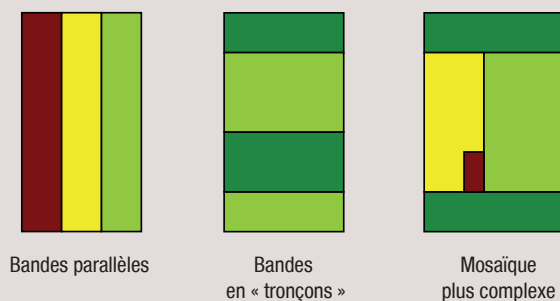
Plus le parcellaire est découpé et plus cela créera de ruptures favorables aux différents besoins des espèces.

sur les couverts des bandes enherbées et des bords de champs à la fois en terme de répartition et d'entretien. La diversification des cultures, ou tout au moins la création de nombreux linéaires, est aussi à favoriser tout en permettant un travail performant des machines. En effet, plus le parcellaire est découpé et plus cela créera de ruptures favorables aux différents besoins des espèces. La répartition des cultures d'hiver, de printemps et d'éventuelles cultures intermédiaires dans le paysage permettra la création de ces linéaires.

Valoriser les dispositifs existants

Des dispositifs existants (et parfois obligatoires) peuvent être valorisés dans le cadre d'une meilleure prise en compte de la biodiversité. C'est par exemple le cas des bandes enherbées le long des cours d'eau, des surfaces en couvert environnemental (hors cours d'eau), des zones non traitées imposées par les étiquettes de produits ou encore des cultures pièges à nitrates. L'enjeu sera alors de choisir l'espèce et son mode d'entretien le plus adapté à ses objectifs. En diversifiant à la fois les couverts et les modes de gestion, on répondra aux divers besoins des espèces (*en-cadre*). Pour lutter contre les pollutions

Figure 1 : Créer des aménagements hétérogènes



Pour une gestion différenciée

Le choix de couverts différents et le décalage des périodes d'entretien des zones non cultivées les unes par rapport aux autres permettent par exemple de laisser des zones non broyées avec des couverts hauts et des zones broyées avec des couverts bas. On améliore ainsi la disponibilité des ressources. Un couvert herbacé bas peut servir de site de nidification à l'alouette, mais aussi de site de nourrissage au lapin. Alterné avec un couvert haut, il répondra aux besoins d'autres espèces. Ne broyer que la bordure d'une bande enherbée, côté parcelle et ré-intervenir plus tard (ou pas du tout) pour le reste peut être une solution.

Lorsque le territoire présente des secteurs offrant peu de ressources pour la faune, des îlots peuvent être créés.

Bandes enherbées, surfaces en couvert environnemental et bords de champs peuvent déjà permettre de répondre fortement aux besoins des espèces.

diffuses par les produits phytosanitaires, il est souvent conseillé de positionner certaines bandes enherbées en rupture de pente ou de retravailler son assolement en alternant les cultures de printemps et d'hiver afin de retenir les ruissellements. Deux pratiques qui peuvent aussi être valorisées pour la biodiversité. L'une fournira un couvert permanent, l'autre permettra de diversifier le paysage. Deux points clés pour toutes les espèces.

Définition d'objectif et démarche de progrès

Avant de se lancer dans une opération de reconquête de la biodiversité, un diagnostic préalable est nécessaire. Ce diagnostic devra tenir compte des caractéristiques du paysage, du mode d'utilisation des terres et des pratiques agricoles mises en œuvre. Les espèces présentes (tout au moins pour le petit gibier) ainsi que les pratiques cynégétiques seront également évaluées. On pourra alors se fixer des objectifs et

choisir dans un panel de solutions relevant soit de l'aménagement, soit des pratiques agricoles en tant que telles. ■

Julie Maillet-Mezeray,
ARVALIS-Institut du végétal

j.maillietmezeray@arvalisinstitutduvegetal.fr



Il est possible de ne broyer que la bordure d'une bande enherbée, côté parcelle et ré-intervenir plus tard.

Pour en savoir plus

- Productions végétales, pratiques agricoles et faune sauvage. UIPP, ONCFS et ACTA.
- La faune sauvage en milieux cultivés : comment gérer le petit gibier et ses habitats. ONCFS.